



29 novembre au 3 décembre

## ZOOM ÉGALITÉ (Définitif)

# L'ÉGALITÉ : priorité incontournable d'un avenir allant vers le progrès social

Le contexte politique, social, économique et sociétal, amène à repenser les rapports entre Syndicalisme et féminisme, afin de prendre conscience des inégalités et de leurs mécanismes structurels et systémiques. Les inégalités femmes-hommes sont les conséquences d'une société construite sur des rapports de domination, dans laquelle, les stéréotypes de genre sont issus d'une différenciation, d'une complémentarité et d'une hiérarchisation entre les femmes et les hommes.

Aujourd'hui, l'égalité entre les sexes est affichée comme étant une priorité nationale par le gouvernement. Or, les politiques publiques ne vont guère plus loin qu'un affichage. Les budgets ne sont pas à la hauteur des enjeux. Les conséquences sont dramatiques, sur les violences faites aux femmes en particulier. Si nombre de mobilisations ont permis de commencer à « désinvisibiliser » ces inégalités dans leur dimension sociale, le chemin à parcourir reste encore long. Un mouvement féministe international, de grande ampleur, a donné lieu à une libération de la parole sans précédent, la dénonciation des violences faites aux femmes est un premier pas essentiel et leur traitement doit être effectif à tous les niveaux pour qu'elles cessent.

Dans la Fonction publique et l'Education nationale, les inégalités salariales et professionnelles demeurent malgré les obligations légales, avec un écart de 12,3 % sur les salaires. Dans l'éducation Nationale, au global un homme est rémunéré 16 % de plus qu'une femme.

Dans le monde du sport, dont le modèle doit se transformer, le développement de politiques publiques volontaristes doit s'engager vers un accès facilité des femmes aux équipements sportifs, une meilleure médiatisation des femmes dans le sport, une égalité salariale et de budget. Les luttes contre l'homophobie et les LGBT+ doivent prendre toute leur place.

L'EPS, le sport scolaire et plus largement le système éducatif, doivent tenir toute leur place dans cette évolution. Le congrès sera l'occasion d'interroger les pratiques scolaires, d'orientation, évaluatives, de formation des personnels, pour s'orienter vers une égalité sans conditions où les élèves ne seraient plus assigné.es à des catégories sexuées.

Les plans et les accords sur l'égalité professionnelle doivent se décliner par ces plans de formation. Des cellules de veille dans tous les secteurs y compris au sein des structures syndicales, doivent se mettre en place.

Enfin, défendre des valeurs d'égalité, de solidarité et humanistes, ne suffit pas pour échapper aux mécanismes de reproductions des stéréotypes et de l'hégémonie masculine. Nous devons donc au sein même de notre organisation syndicale, repenser à un fonctionnement plus démocratique lié à une plus grande représentation des femmes et utiliser des leviers comme les quotas et mesures contraignantes pour corriger les inégalités à tous les niveaux.

Le SNEP-FSU doit inscrire ce congrès dans un processus de transformation pour faire évoluer notre outil syndical sur les questions d'égalité. Sans politique volontariste, aucun changement significatif ne verra le jour. C'est pourquoi pour que des changements significatifs interviennent, le SNEP s'engagera dans une politique volontariste pour une égalité sans condition.

Le combat féministe et contre toutes les discriminations est constitutif de notre syndicalisme, ancré dans un projet de transformation sociale et d'émancipation. Celui-ci est un combat pour l'humanité tout entière, celui des droits humains.